

LES GRANDS PHILOSOPHES

Socrate E. Kant  
Platon J. P. Sartre

... 2017-2018

ANALYSE EN CREUSE ■ L'érosion démographique n'est pas enrayée, justifiant des moyens toujours plus comptés

# Les regroupements toujours sur la table

Une majorité de familles creusoises va retrouver dès cette rentrée la populaire « semaine de quatre jours ». Le spectre des regroupements d'école, voire de collèges, n'est, lui, pas écarté. Cette année scolaire s'annonce décisive.

Julien Rapegno

julien.rapegno@centre-france.com

Le niveau baisse dans les écoles creusoises. Pas celui des connaissances : c'est, encore et toujours, la jauge du nombre d'élèves qui descend inexorablement. Le recteur Daniel Auverlot en annonce près de 200 de moins de primaire en cette rentrée 2017. Dans le secondaire, c'est stable, mais les collèges creusoises devraient accuser un « déficit » de 200 élèves en 2018 et 2019.

Ces mauvais chiffres sont à rapprocher d'une « fécondité » creusoise en berne. Et si la Creuse suscite des installations, ce n'est toujours pas dans des proportions suffisantes pour inverser la tendance. L'érosion démographique est un fait objectif qui permet au rectorat de justifier des moyens cha-



MANIFS. La Creuse a connu une année très agitée autour des enjeux éducatifs. BRUNO BARLIER

que année plus comptés. « Cette diminution démographique est très diffuse sur le département. C'est un ou deux élèves par école. Les suppressions de poste ont en revanche un impact très fort en créant des vides et des sureffectifs », rétorquent les représentants syndicaux des maîtres du premier degré.

La rentrée se fera en chanson et parmi les re-

frains les plus connus il y a « La Creuse a le troisième meilleur taux d'encadrement de France dans le primaire après la Lozère et le Cantal ». Ce qui est logique puisque la Creuse a surtout le plus fort taux national d'écoles à moins de trois classes : 70 %. Et les classes à multiples niveaux de ces écoles rurales ne peuvent pas fonctionner pédagogiquement avec plus de 20 élèves.

« Particularisme » que l'on retrouve dans le secondaire avec un maillage de petits collèges : « En dessous de 200 élèves, les structures deviennent fragile [...] les pistes sont l'internat, le numérique, le travail en partenariat sur la culture et le sport », a exposé la semaine dernière le recteur de l'académie de Limoges.

Jusqu'ici, le Conseil dé-

partemental a exprimé une volonté de maintenir le maillage de petits collèges afin de ne pas contraindre les familles, notamment dans le sud creusoise, à devoir opter systématiquement pour l'internat dès la sixième.

Le « protocole » entre les maires et l'État arrive à son terme

Dans le primaire, quand Emmanuel Macron a enterré la réforme des rythmes scolaires, les communes et les écoles creusoises sont revenues massivement à la « semaine de quatre jours ». Ce « rythme » bien adapté à l'hyper-ruralité était en outre profondément entré dans les habitudes creusoises depuis le milieu des années 1990, le département l'ayant expérimenté avant tout le monde. Or, il y a des axes politiques qui ne changent pas, surtout lorsqu'il s'agit de réduire la dépense publique : la « proposition » du précédent gouvernement de

créer des RPI concentrés, c'est-à-dire de généraliser le modèle dans des écoles de bourg centre à 10 classes, n'est pas abandonnée : Faut-il « laisser faire », c'est-à-dire continuer à fermer des classes au coup par coup, ou « penser à un réseau structuré ? », a lancé le recteur à l'adresse des élus la semaine dernière. Le « réseau structuré », c'est celui qui était censé émerger du « protocole de l'offre scolaire » ou « convention ruralité » signé entre les représentants de l'État et les élus creusoises (via l'association des maires).

Signé en juin 2015 et établi pour trois ans, ce protocole n'a guère généré de regroupements volontaires. La méthode de concertation déployée par les services de l'Éducation nationale en Creuse a brisé d'emblée le principal syndicat enseignant (la FSU), des collectifs de parents d'élèves et au final beaucoup de maires. Cela dit, si l'État prend acte que le « contrat » en question n'a pas été pris au sérieux, il risque de présenter la note à son terme, c'est-à-dire en juin 2018. ■